



NO DE RESOLUTION
OU ANNOTATION

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÉLESTIN

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Célestin, tenue le lundi 4 mai 2026, à 21 h, à la salle des assemblées du Conseil municipal située au Presbytère de Saint-Célestin (500, rue Marquis, Saint-Célestin).

Le mairesse, Madame Sandra St-Amour-Moreau, préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Conseiller # 1, Thomas Leblanc	Conseiller # 2, Olivier Proulx
Conseillère #3, Mireille Lemay	Conseiller # 4, Mathieu Beauchamp Filion
Conseiller #5, Isaak Pellerin	Conseiller #6, François Chabot

Stéphanie Hinse, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de greffière de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

La mairesse, Madame Sandra St-Amour-Moreau, constate le quorum à 21 h et déclare la séance ouverte.

2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'article 157 du *Code Municipal du Québec*, tous les membres du conseil sont présents à la séance et renoncent à l'avis de convocation.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Signification de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Demande de commandite
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

2026-05-083

Il est proposé par le conseiller, Monsieur Olivier Proulx, appuyé par le conseiller, Monsieur Thomas Leblanc, et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. DEMANDE DE COMMANDITE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande de commandite d'un de ses citoyen, Monsieur Élliot Coupal ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est dans le cadre de sa participation au Championnat canadien de « softball » qui aura lieu à Surrey en Colombie-Britannique et des événements / tournois prévus pour leur entraînement (tournoi à Wilmont en Ontario ou un tournoi en Nouvelle-Écosse);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire encourager la pratique d'activité sportives et est fière qu'un de ses citoyens se qualifie dans une compétition nationale;

EN CONSÉQUENCE,

2026-05-084

Il est proposé par la conseillère, Madame Mireille Lemay, appuyé par le conseiller, Monsieur Isaak Pellerin, et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité commandite un montant de 250 \$ à Monsieur Elliot Coupal pour financer sa participation au Championnat canadien de « softball » qui aura lieu du 5 au 9 août 2026.

ADOPTÉ



NO DE RESOLUTION
OU ANNOTATION

2026-05-085

5. PERIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen n'était présent à la séance.

6. LEVEE DE L'ASSEMBLEE

Il est proposé par le conseiller, Monsieur Olivier Proulx, appuyé par le conseiller, Monsieur Thomas Leblanc, et résolu à l'unanimité :


QUE l'ordre du jour ayant été épuisé, la session soit levée **21 h 10**.

ADOPTÉ


Sandra St-Amour-Moreau
Mairesse

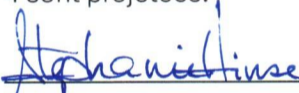

Stéphanie Hinse
directrice générale et greffière-trésorière

Je, Sandra St-Amour-Moreau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et décide de ne pas exercer mon droit de veto


Sandra St-Amour-Moreau, mairesse

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente que la Municipalité de Saint-Célestin dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses mentionnées au point 4 sont projetées.


Stéphanie Hinse
Directrice générale et greffière-trésorière